



# Commune de Plaisance

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 octobre 2013

MAIRIE  
DE  
PLAISANCE  
- 24560 -  
TEL/FAX : 05.53.58.79.55  
\*\*\*\*\*

Le 15 Octobre 2013

**Madame le Maire  
de PLAISANCE  
à  
Madame et Messieurs les Adjointes  
Messieurs les Conseillers Municipaux**

### CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**MARDI 22 OCTOBRE 2013 à 20 Heures 30 dans la salle de la Mairie.**

**Ordre du Jour :**

#### **Approbation PV séance précédente**

#### **Délibérations**

1. Location du logement communal de l'ancien presbytère de Mandacou au 01 Novembre 2013,
2. Intégration de la compétence Voirie – Modification des statuts de la CCPI,

#### **Syndicat Mixte du Dropt Aval :**

3. Fusion au 31/12/2013 du Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin du Dropt d'Eymet, du Syndicat intercommunal d'aménagement du Dropt de Monséguir et du Syndicat intercommunal du bassin versant de la Dourdèze,
4. Approbation des statuts,
5. Election des délégués,
6. Compétence optionnelle.

#### **Affaires Diverses**

Le Maire,

**THOMASSIN Huguette.**

L'an **DEUX MILLE TREIZE**, le **VINGT DEUX** du mois d'**OCTOBRE** à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sur convocation du 15 octobre 2013 et sous la présidence de M<sup>me</sup> Huguette THOMASSIN, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **10**

Etaient présents: Mme THOMASSIN Maire, M. ROUCHON 1<sup>er</sup> adjoint, M. FRICOT 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme CHAPOTARD 3<sup>ème</sup> adjoint, MM LEVIGNE, LUCIEN

Absents excusés: MM. SCALABRE, TROUETTE

Absents: MM. GOMEZ, THOMAS

Procurations: M. SCALABRE à M. FRICOT

### **Ordre du jour**

Approbation PV séance précédente

#### **Délibérations**

- ✓ Location logement communal de l'ancien presbytère de Mandacou au 01/11/2013
- ✓ Intégration de la compétence voirie – modification des statuts de la CCPI

#### **Syndicat Mixte du Dropt Aval :**

- ✓ Fusion au 31/12/2013 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Dropt d'Eymet, du Syndicat Intercommunal du Dropt de Monségur et du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Dourdèze
- ✓ Approbation des statuts,
- ✓ Election des délégués
- ✓ Compétence optionnelle

#### **Affaires diverses.**

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30

Madame Christine CHAPOTARD est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Procès-verbal de la séance du 24 septembre 2013 est adopté à l'unanimité.

**2013/38 LOCATION LOGEMENT COMMUNAL DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE DE MANDACOU A COMPTER DU 01/11/2013**

Mme le Maire propose la candidature à la location de M. HIVERT Ludovic et de Mlle MULLER Maëva.

Cette proposition est soumise au vote du Conseil :

**VOTANTS: 07 (dont 1 procuration) Pour: 07 Contre: 0 Abstention: 0**

**2013/39 INTÉGRATION DE LA COMPÉTENCE VOIRIE – MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPI**

Mme le Maire donne lecture au Conseil Municipal des nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois, modifiés lors du Conseil Communautaire du 26/03/2013.

En ce qui concerne notre commune, sur 32 Kms de voies communales, 20 Kms sont transférés à la CCPI.

Ces nouveaux statuts sont soumis au vote du Conseil :

**VOTANTS: 07 (dont 1 procuration) Pour: 07 Contre: 0 Abstention: 0**

**2013/40 FUSION AU 31/12/2013 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DU DROPT D'EYMET, DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU DROPT DE MONSÉGUR ET DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DE LA DOURDÈZE**

Mme le Maire explique au Conseil Municipal qu'il doit se prononcer sur la fusion des 3 syndicats et sur le projet de périmètre tel que contenu dans l'arrêté préfectoral n° 2013273-0006 du 30/09/2013

Ces propositions sont soumises au vote du Conseil :

**VOTANTS: 07 (dont 1 procuration) Pour: 07 Contre: 0 Abstention: 0**

**2013/41 APPROBATION DES STATUTS**

Mme le Maire donne lecture des statuts du Syndicat Mixte du Dropt Aval qui sont soumis à l'approbation du Conseil :

**VOTANTS: 07 (dont 1 procuration) Pour: 07 Contre: 0 Abstention: 0**

## **2013/42 ELECTION DES DÉLÉGUÉS**

Mme le Maire invite le Conseil Municipal à élire un délégué titulaire et un délégué suppléant au Syndicat Mixte du Drop Aval.

Les candidatures proposées sont : M. ROUCHON délégué titulaire, M. TROUETTE délégué suppléant.

Ces candidatures sont soumises au vote du Conseil :

<b>VOTANTS: 07 (dont 1 procuration)    Pour: 07    Contre: 0    Abstention: 0</b>
---

## **2013/43 COMPÉTENCE OPTIONNELLE**

Le Conseil Municipal doit également se prononcer sur l'adhésion de la commune à la compétence optionnelle : « assurer la lutte contre les espèces déclarées nuisibles sur le Dropt domanial et ses affluents ».

Cette adhésion à la compétence optionnelle est soumise au vote du Conseil :

<b>VOTANTS: 07 (dont 1 procuration)    Pour: 07    Contre: 0    Abstention: 0</b>
---

## **AFFAIRES DIVERSES**

### ● Internet haut débit

Une réunion est organisée le 14/11/2013 à Bergerac par « Territoires sans fil » sur le thème : service Internet haut et très haut débit dans les zones mal desservies par l'ADSL.

M. LEVIGNE se propose d'assister à cette réunion.

### ● Cérémonies du 11 novembre

Cérémonies du 11 novembre : Mandacou 10 H 00 – Falgueyrat 10 H 30 – Eyrenville 11 H 00, suivies d'un apéritif à la mairie à 11 H 15.

### ● Boîte à lire

Mme le Maire propose la création d'une « boîte à lire » à la mairie. Cette boîte serait installée sous l'auvent de la salle des fêtes et serait accessible à tout moment. Tout un chacun pourrait y déposer et y prendre des livres et donner ainsi une nouvelle vie aux livres.

### ● Spectacle de Noël

Spectacle de Noël le 13 décembre 2013 à 20 H 30 à la salle des fêtes

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30**